

# Bourg-Saint-Bernard et Roques

Bulletin municipal n°39

Mai 2021



*Nous pensions que 2020 serait une année spéciale mais nous espérons nous retrouver plus fort pour les 810 ans du Pré de la Fadaise.*

*C'est en bonne voie, mais c'est encore trop tôt pour nous.*

*Les restrictions gouvernementales ne nous permettent pas encore d'organiser et de se retrouver pour notre jolie fête.*

*Tout comme l'an passé, la mairie et l'association des Fêtes de la Fadaise continueront la tradition en se rendant au Prat Constrat tout en respectant les consignes sanitaires.*

*Nous n'oublions pas vos attentions, votre attachement à cette tradition et nous vous remercions d'être à nos côtés chaque année.*

*Nous l'espérons encore une fois, mais que 2022, soit l'année des retrouvailles.*

*Pascale Espitalier*



## Sommaire

Editorial



Les échos du  
Conseil  
Municipal



Infos  
municipales



Budget  
2021



Les échos du  
marché



Les échos du  
Foyer



Vie  
Associative



Petits  
Reporters



Vie de notre  
Village



Droit  
d'expression

Chères et chers administré(e)s,

Le budget primitif 2021 constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il a été voté à l'unanimité le 22 mars 2021 sans augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales.

Les travaux du groupe scolaire ont été réceptionnés le 23 février 2021 et nous avons reçu un avis favorable de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendies et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Le service des activités scolaires et périscolaires a emménagé dans son nouveau bâtiment agencé avec goût en collaboration avec notre prestataire Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud. Les enfants se sont bien appropriés ce lieu, composé d'une grande salle, d'un atelier, dédié aux activités manuelles, d'un hall d'accueil et d'un bureau pour la coordonnatrice et directrice du centre.

Une inauguration, à laquelle vous serez conviés, sera prévue, en collaboration avec le Conseil Départemental, L'Etat, la Région et la CAF, Co-Financeurs de ce beau projet, à une date ultérieure au vu de la situation sanitaire actuelle.

Cette année encore, notre fête traditionnelle de la Pentecôte, s'effectuera en petit comité, par une descente au pré uniquement.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même encourageons les diverses associations à continuer à œuvrer pour proposer des activités multiples et diverses sur notre commune et vous incitons à venir grossir les rangs des bénévoles afin de renforcer leur efficacité : c'est une flamme qu'il faut savoir entretenir et raviver pour qu'elle ne s'éteigne jamais !

Je vous souhaite à toutes et à tous, un été ensoleillé dans le cœur autant que dans le ciel, avec pour objectif de bien vivre à Bourg-Saint-Bernard.

Evelyne CESSES.

## Séance ordinaire du 19 octobre 2020

### Le conseil a validé à l'unanimité ;

- la décision modificative n° 2 sur le budget communal pour l'extension du réseau eau (terrain derrière l'école)
- la décision modificative sur le budget assainissement pour l'extension du réseau assainissement (terrain derrière l'école)
- le maintien des tarifs du repas de la cantine pour l'année scolaire 2020-2021

### à la majorité ;

- le choix du nom de l'école
- le règlement intérieur du conseil municipal
- le règlement intérieur de la salle polyvalente

**Le conseil a discuté ou informé** : de la reprise de la rue du Lauragais, du point sur les travaux de l'AVAT, des projets à entreprendre, de la vie communale

## Séance ordinaire du 23 novembre 2020

### Le conseil a validé à l'unanimité ;

- le montant du droit de place du marché « Plein Vent »
- la décision modificative au budget pour un prêt relais
- le règlement intérieur de la salle des fêtes
- le règlement intérieur de la salle de Roques
- l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe suite à un avancement en grade
- l'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe suite à l'avancement en grade

### à la majorité ;

- le règlement intérieur du marché « Plein Vent »

**Le conseil a discuté ou informé** : du départ à la retraite d'un employé municipal, de la nomination de deux agents recenseurs, du projet de la charte de l'AVAT, du ménage de l'école, de l'âge minimal pour bénéficier des manifestations organisées pour les

# Les échos du Conseil Municipal

## Séance ordinaire du 14 décembre 2020

### Le conseil a validé à l'unanimité ;

- l'approbation de la mise en conformité des statuts de Terre du Lauragais
- l'admission en non-valeur pour deux titres
- le choix du prestataire pour le marché NAP et ALAE
- la défense contre incendie (DECI)

### à la majorité ;

- l'indemnité de responsabilité du régisseur titulaire des recettes
- le soutien d'attachement au réseau des finances publiques de proximité
- pour la mise en place des panneaux photovoltaïques sur le lac agricole privé du Dagour
- les indemnités de fonction au budget, pour le comptable publique

**Le conseil a discuté ou informé** : de la composition de la commission du marché « Plein Vent », des actions à mener pour le mandat, de la reprise et de la cession de terrain entre la commune et la Cité des Jardins, de la reprise de la gestion des loyers communaux, de la vie communale.

## Séance ordinaire du 18 janvier 2021

### Le conseil a validé à l'unanimité ;

- le choix du prestataire pour la tonte de la piste de l'aérodrome
- la reprise de la gestion des loyers communaux par la commune
- la reprise d'une concession à perpétuité dans le cimetière de Bourg St Bernard

### à la majorité ;

- la reprise de la rue du Lauragais
- l'approbation d'une enveloppe annuelle pour la réalisation des travaux urgents relevant de la compétence du SDEHG

**Le conseil a discuté ou informé** : des éléments à retenir pour le budget 2021, des actions à mener, de la vie de la commune

## Séance ordinaire du 15 février 2021

### Le conseil a validé à l'unanimité ;

- l'achat d'un terrain pour les travaux de la station d'épuration
- l'autorisation à Mme le Maire, de signer la convention SATESE
- l'autorisation à Mme le Maire, de faire une demande de subvention complémentaire au Conseil Départemental
- la demande au Préfet d'attribuer le titre de maire honoraire à Mme Andrée ORIOL

### à la majorité ;

- l'approbation du compte de gestion 2020 du budget assainissement
- l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 assainissement
- l'approbation du compte de gestion 2020 du budget communal
- l'affectation du compte administratif 2020 du budget communal

**Le conseil a discuté ou informé** : des propositions à retenir pour le budget 2021 et à venir, de la vie de la commune

## Séance ordinaire du 22 mars 2021

### Le conseil a validé à l'unanimité ;

- la modification de l'article 10 du règlement intérieur du marché « Plein Vent »
- le maintien du taux de la surtaxe de l'assainissement pour le budget 2021
- l'approbation du budget assainissement 2021
- l'approbation du maintien des taux d'imposition des deux taxes directes locales
- l'approbation du budget communal 2021

**Le conseil a discuté ou informé** : du pacte de gouvernance de l'intercommunalité, du dispositif d'aide aux élus pour les frais de garde de jeunes enfants lors des réunions du conseil, de la fermeture d'une classe du primaire, de l'organisation de la circulation au centre du village, de la suppression de l'apport collectif du stade, du devenir du logement de la poste, compte-rendu des actions menées

## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les dimanches 20 et 27 Juin 2021  
Salle Polyvalente Robert de LAPLAGNOLLE  
**BOURG-SAINT-BERNARD, commune de +1000 h**  
**Carte d'électeur et pièce d'identité obligatoires**

### **Élections RÉGION OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée**

Le mode de scrutin est un scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire à deux tours.

Les listes de candidats, strictement paritaires, sont régionales et contiennent autant de sections qu'il y a de département soit 13 dans la région OCCITANIE.

Les compétences exclusives des régions :

- **Les transports :**
- **L'enseignement secondaire et supérieur :**
- **La formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance :**
- **Le développement économique et l'innovations :**
- **L'aménagement du territoire et l'environnement :**
- **La gestion des programmes européens et agricoles :**

### **Élections DÉPARTEMENTALE de la Haute-Garonne** **Canton de REVEL**

Le mode de scrutin est un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours. Chaque canton élit un binôme composé d'une femme et d'un homme et leurs suppléants.

Les départements sont compétents dans :

- **L'action sanitaire et sociale :**
- **La gestion des routes et des déplacements :**
- **L'Enseignement :**
- **La culture, le sport :**
- **L'aménagement durable du territoire :**
- **La sécurité incendie :**
- **Les politiques publiques obligatoires :**

### **Réunions Publiques**

La crise sanitaire bouscule le calendrier.

Nous espérons enfin pouvoir organiser des **réunions publiques** avant la fin de l'année.

Les Thèmes seront les suivants :

- Le PLU
- Le sens unique et la sécurité dans le village
- L'aménagement des abords de l'école du PASTEL



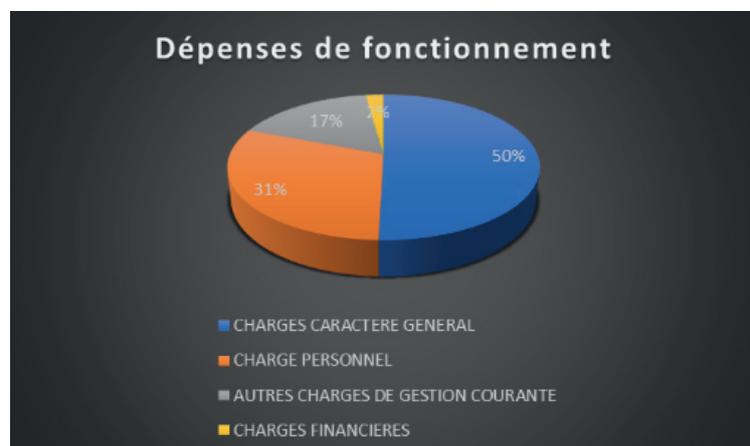
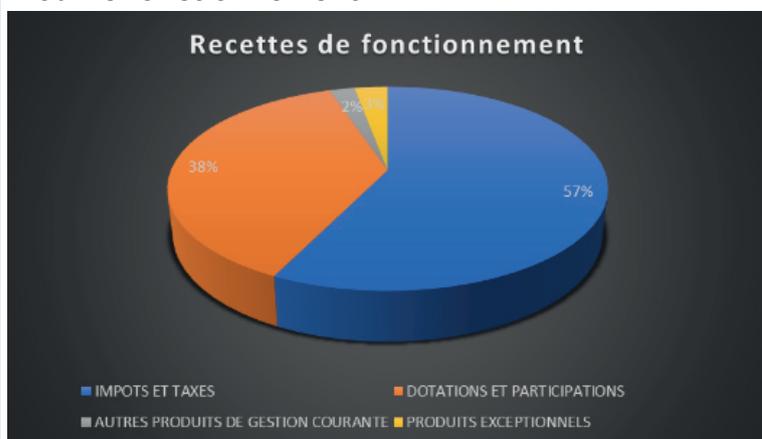
La concertation avec les jeunes concernant la plaine des sports et loisirs de plein air, démarre... il est encore temps pour ceux qui le souhaitent (entre 10 et 20 ans) de s'inscrire.

# Budget 2021

Cette année 2021 est une année de transition ponctuée par la fin du groupe scolaire et également la pandémie, ce qui nous a amené à une grande prudence dans la hiérarchisation de nos projets  
 Pour ce budget 2021 voici les priorités que nous avons retenues pour son élaboration :

- 1 Limiter les dépenses et cela dans l'étude des différents taux des emprunts de la commune et la révision des différents contrats de maintenance, d'assurances.
- 2 Entretien des bâtiments communaux, certains bâtiments nécessitent quelques réparations qui doivent être mises en œuvre afin d'éviter de gros travaux, de même certains équipements doivent être changés pour respecter les normes de sécurité.
- 3 Remise en état des logements communaux
- 4 Finaliser le groupe scolaire : lever les ultimes réserves afin d'obtenir les dernières subventions
- 5 Frais d'études : pour finaliser le PLU, pour la mise en place de chemins de randonnées, pour l'aménagement des abords de l'école, pour la réalisation du schéma d'assainissement de la commune.

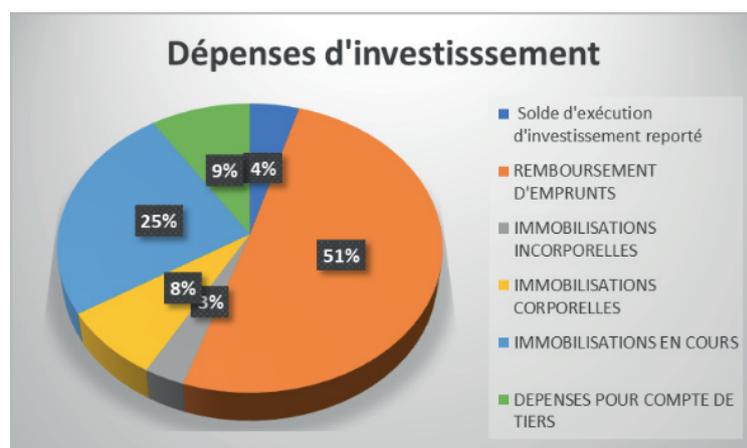
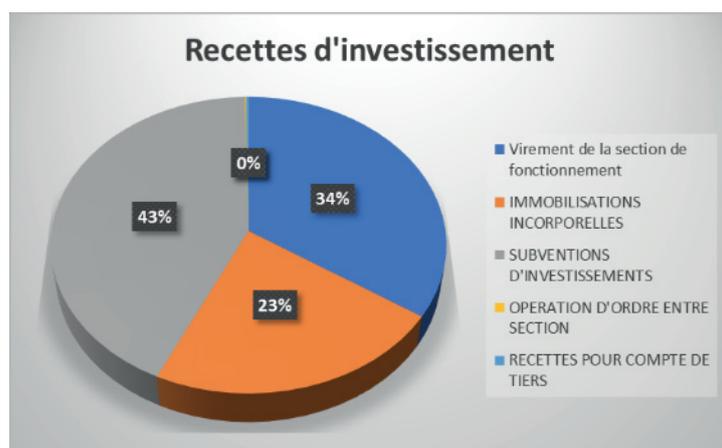
## Pour le fonctionnement :



**RECETTES=DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 322 613,18 €**

Le budget de fonctionnement dégage un résultat positif de 521 190,41 €. Ce budget devant être équilibré, ce montant est transféré sur le budget investissement en recette.

## Pour l'investissement :



TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 518 925,31€

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 089 465,56€

Equilibre budgétaire 2021

429 459,75€

Ce résultat positif de plus de 400 000€ tient évidemment compte des frais (100 000 €) que nous devons avancer pour la sécurisation au centre du village de la maison en péril. Notre budget pour 2021 se veut être le plus rigoureux possible et révèle la bonne santé financière de la commune comme l'a souligné notre perceptrice. En conséquence les taux d'imposition des deux taxes directes locales restent inchangés.

# Les échos du marché

## Le marché de plein vent de Bourg St Bernard, un lieu de vie que les habitants apprécient



Toutes les générations se retrouvent sur le marché de plein vent du Bourg St Bernard. Privilégiant les circuits courts et le commerce local il a été mis en place le mardi de 16h à 20h. En cette période de pandémie et de couvre-feu, ses jours et horaires ont été modifiés pour s'adapter au mieux aux besoins de la population. Il se tient désormais :

\* le mardi de 16h à 19h (Place d'Auta) : primeur ; traiteur/ boucher ; fromages/œufs ; pâtes fraîches ; pâtisserie ; miel ;

fruits secs ; farines huiles et paniers bio ; food-truck de burgers (pour les burgers, commandes possibles en livraison au-delà de 19h)

\* le samedi de 9h à 12h (Place d'Auta) : primeur ; traiteur/boucher ; fromages/œufs

A quelques mètres du marché, le Papagaïo ainsi que la boulangerie vous permettront de compléter vos paniers.

## Ce mois-ci, les commerçants du samedi vous livrent leur recette de cuisine du printemps !

### Les Roulés feuilletés au Pitchou frais de Céline



**Ingrédients : 1 pâte feuilletée ; 1 Pitchou frais ; du sel, du poivre, des herbes aromatiques**

Préchauffer le four à 200°. Mélanger le Pitchou aux aromates. Dérouler une pâte feuilletée, et disposer, par-dessus, le mélange. Rouler la pâte pour former un boudin (et la mettre au congélateur pendant 1 heure). Découper le boudin de pâte en rondelles de 1 cm environ. Disposer les petits feuilletés sur une plaque à pâtisserie beurrée ou garnie de papier sulfurisé. Faites cuire environ 20 minutes.



### La jardinière de légumes de Nicolas

**Ingrédients : 1 botte de navets ; 1 botte de carottes ; 1 salade ; 500 g de petits pois ; 500 g de fèves ; 500 g de pommes de terre nouvelles ; 30 g de beurre ; sel et poivre ; 1 grand verre d'eau**

Faire fondre le beurre, rajouter les navets, les carottes, la salade, un grand verre d'eau et l'assaisonnement. Laisser mijoter 20 min. Ajouter les pommes de terre, les fèves et les pois. Cuire 20 min de plus, vérifier la cuisson et servir. Pour les plus gourmands, rajouter au dernier moment une belle cuillère de crème fraîche.



### Le bœuf thaï de Romain

**Ingrédients : 1 bavette d'ailoyau 800gr ; 1 oignon rouge ; 2 carottes ; 1 courgette ; 1 poivron rouge ; 300g de nouilles chinoises ; miel ; soja ; coriandre ; gingembre ; jus de veau 1l**

Cuire entre 3 et 4 minutes les nouilles chinoises. Égoutter et rafraîchir. Couper en gros morceaux la bavette, émincer les oignons, couper en fines lamelles les carottes, la courgette et le poivron. Dans une cocotte, faire revenir le bœuf puis le débarrasser. Assaisonner. Faire suer dans l'huile d'olive l'oignon, les carottes, le poivron, la courgette, le gingembre, puis débarrasser. Réduire le miel et le soja. Ajouter le jus de veau et laisser réduire de ¼. Ajouter les légumes. Cuire 10 minutes. Rajouter le bœuf et les nouilles. Cuire environ 15 minutes. Hacher la coriandre fraîche et l'ajouter au moment de servir.



# Les échos du Foyer



L'année s'est écoulée, et compte tenu des conditions sanitaires, nous ne nous sommes guère entre-aperçus ! Mais nous allons rattraper le temps perdu et serons heureux de vous revoir lors du Forum des Associations, le 4 septembre.

En attendant, de nouvelles idées d'activité ont germé et nous vous proposons :

- une journée nature et bourse d'échange
- un bal traditionnel, aux beaux jours
- des ateliers créatifs ponctuels

- ...

Nous restons ouverts à tous projets et nouveautés de votre part !

## Participez au Projet de Forêt Jardin à Bourg St Bernard

Une belle idée est née à Bourg St Bernard : la création d'une forêt jardin comestible dont le lieu est à déterminer.



Cette idée est issue de la rencontre entre les participants aux Causeries du Dimanche, l'association « Les jardiniers de la forêt » de Cambon les Lavaur, le Foyer rural, et la mairie de Bourg St Bernard.

Une forêt jardin est une forêt de petite taille créée par l'Homme et qui rassemble diverses espèces d'arbres fruitiers, d'arbustes comestibles, de plantes médicinales, aromatiques et grimpantes, sans engrais ni pesticides.

Dans ces forêts jardins, petits et grands pourront découvrir le rôle des arbres dans la lutte contre le changement climatique, profiter de la beauté du lieu, et cueillir ce dont ils ont besoin.

Le but est de faire que cette aventure s'inscrive dans le long terme, et que les enfants d'aujourd'hui et leurs futurs enfants puissent voir grandir les arbres, se rafraîchir à l'ombre qu'ils apportent.

Alors pour que la forêt jardin soit vraiment la nôtre à tous, nous vous invitons à venir vous inscrire pour participer : réunion publique avec l'association Les jardiniers de la forêt, maquettage de la mini forêt, don d'arbrisseaux ou de boutures, partage de compétences techniques et joie de vivre une belle entreprise ensemble.

Pour rejoindre l'aventure, contactez vite le foyer rural : par tel ou par mail, Fabienne Pezzino

- foyer.rural.bsb@gmail.com
- 06 40 14 89 54

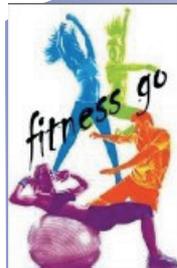
## QUAND C'EST BON DANS L'ASSIETTE, C'EST BON POUR LA PLANÈTE

sur le Marché du Mardi, place d'Auta, la Cagette du Bourg distribue des produits alimentaires BIO, fermiers, locaux : légumes secs et farines, pâtes, huile, produits laitiers vache, brebis, chèvre, oeufs, charcuterie, pains d'épice, bière, tofu, fruits secs, confitures, sirops et tartinades, et à partir du mardi 25 Mai, des LEGUMES et FRUITS de saison,

Venez voir la vitrine des producteurs : la Cagette du Bourg, sur [www.cagette.net](http://www.cagette.net), la commande est ouverte à partir de samedi 15 Mai  
infos auprès de  
Dominique : 0674916060



**Cagette**.net



Reprise des cours le vendredi 11 juin avec Chrystel.

18H Pilates

19H Cardio et Renforcement Musculaire

Même si vous n'êtes pas inscrits vous pouvez participer au cours de votre choix avec une participation de 5 euros la séance.

Inscription à : [assofitnessgo@gmail.com](mailto:assofitnessgo@gmail.com)

RDV les vendredis du mois de juin (à partir du 11) devant les cours de tennis.

Pensez à prendre votre tapis et bouteille d'eau ;)  
Sportivement

**AssoFitnessGo**

# Vie Associative



## Contacts

### Email

tc.bourgsaintbernard@fft.fr

### Téléphones

Didier Metche :

06 88 06 33 89

Coach : Jean-Marc Mottin

06 09 61 87 77



Après une période difficile liée à la crise sanitaire et une saison tronquée, ou nous n'avons pu maintenir qu'environ 50 % des cours de nos élèves, le club met en place une nouvelle dynamique pour la prochaine saison ! La compétition a également été annulée, mais nos 70 élèves reprennent progressivement le terrain.

Nous avons rédigé un petit journal de la rentrée qui a pour but de faire connaître le club auprès des écoles et des communes environnantes n'ayant pas de club de tennis.

Nous allons mettre en place de nouveaux tarifs afin de permettre l'accès à notre sport à un plus large public.

Le bureau travaille activement à la reprise, et avec une grande motivation.

Nous allons lancer au mois de juin les pré-inscriptions pour la nouvelle saison, et nous vous invitons donc à venir rejoindre nos 80 licenciés pour partager de bons moments.

**Bienvenue au Tennis Club de Boug-Saint-Bernard**



## La saison 2020 de la PETANQUE BOURG SAINT BERNARD

cette terrible pandémie qui nous frappe a eu comme conséquence une saison 2020 très difficile tant sur le plan sportif que financier avec l'annulation des concours officiels, les différents qualificatifs et les manifestations interne.

Sur le plan humain, le lien social qui relie tous nos adhérents nous a été amputé. Malgré cela nous avons pu maintenir un peu d'activité Pétanque, les mercredis dans le respect des règles sanitaires qui nous ont été imposées.

Pour la saison 2021 encore, une année difficile je pense, avec une baisse significative de nos licenciés et adhérents, mais il faut rester optimiste et espérer que nous puissions reprendre une activité à peu près normale pour le reste de l'année. maintenir les activités :

- Pétanque les mercredis dans le respect des gestes barrières,
- les concours du vendredi reprendront peut-être au mois de juillet,
- Les concours officiels de l'ascension et Pentecôte sont annulés.
- Les concours départementaux, régionaux, nationaux devrait reprendre fin juin.

Le Président



## Journée la plus longue

**L'AVAT** organise le samedi 19 Juin cette manifestation particulière. Tant pis pour l'astronomie qui nous dit que ce sera le 21 en réalité, qu'importe!  
Nous décollerons dès l'aube, toute la journée et tard le soir. L'usage du treuil sera privilégié tant que possible.  
A cette occasion, tous les visiteurs seront les bienvenus, sous le guidage des membres de l'AVAT. N'hésitez pas à passer sur votre terrain !  
Daniel BLANCHARD  
blanchard.ecso@gmail.com

# Vie Associative



La saison sportive du **Lauragais Football Club** touche à sa fin, saison particulièrement difficile pour les raisons que nous connaissons tous.

Les derniers matchs disputés par nos équipes ont eu lieu le 20 octobre dernier et, depuis cette date, nous n'avons pu faire que des entrainements en adaptant la pratique aux contraintes gouvernementales.

Malgré les mesures de couvre-feu, les équipes se sont entraînées par petits groupes le mercredi après-midi, les samedis et les dimanches.

Merci aux éducateurs, aux joueurs petits et grands, aux parents de nos jeunes, aux dirigeants qui ont continué à faire vivre le club en réunions par visioconférence.

Le loto du club a été annulé ainsi que la galette des rois de l'école de football et le tournoi de jeunes footballeurs du 1er mai.

Grace à la confiance de nos 90 sponsors, nous avons pu éditer le traditionnel calendrier du Lauragais Football Club que nous avons distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres des habitants de Bourg Saint Bernard.

Toutes ces annulations ont forcément eu un impact sur les finances du club.

L'équipe dirigeante est déjà tournée vers la saison prochaine avec plusieurs questions : Qu'en sera-t-il des effectifs ? Combien de joueurs arrêteront le foot ? Nous avons accompagné du mieux possible jeunes et adultes mais cet effort sera-t-il suffisant ?

Les structures à notre disposition posent de plus en plus question : un terrain éclairé en moins avec la suppression du terrain du village (qui était très utile l'hiver), le stade Alain Boyer pas éclairé et sans vestiaires et plus généralement des périodes hivernales très compliquées à gérer.

Nous avons lancé auprès des mairies de l'ancien canton de Lanta une demande de terrain synthétique pour pouvoir s'entraîner et jouer l'hiver. Nous sommes un des derniers clubs à ne pas en avoir un à disposition. Dans le contexte actuel, le projet peine à avancer.

En 2021-2022, Le Lauragais Football Club sera toujours présent si vous souhaitez jouer au foot (ou votre enfant fille ou garçon). Une seule contrainte, être né avant le 31 12 2016.

Pour tout renseignement sur le club, encadrement sportif, horaires d'entraînement, inscription, contactez notre président Benoît Lebertre au 06 63 84 56 40 ou [553206@footoccitanie.fr](mailto:553206@footoccitanie.fr)



## **Comité FNACA de Bourg-St-Bernard**

Notre assemblée générale s'est déroulée le 29 janvier 2021 à la salle du conseil, mairie de Bourg-St-Bernard. Mme Evelyne Cesses, maire de Bourg-St-Bernard, nous a fait l'honneur de sa présence et nous a reçu à la mairie.

Le Président René JEANJEAN n'a pu rappeler les activités de l'année, aucune manifestation n'a eu lieu à Bourg-St-Bernard, "cause COVID". Une petite délégation du conseil municipal a déposé une gerbe à toutes les commémorations aux monuments aux morts.

Le bilan financier présenté par Georges PEREZ, trésorier, a été approuvé à l'unanimité.

Election du Bureau 2021 :

Présidente d'honneur : Mme Andrée ORIOL, maire honoraire de Bourg-St-Bernard

Président : M. René JEANJEAN

Secrétaire : M. Claude PENISSON

Trésorier : M. Georges PEREZ

Porte Drapeau : M. Louis METCHE

Membres actifs : M. Louis METCHE, M. Jean PINEL



# Les échos des petits reporters

## Les enfants de l'ALAE vous présentent l'école du Pastel



Nous sommes les petits reporters de l'Alaé et nous allons vous présenter un projet qui nous tient à cœur. Après deux années de travaux, nous sommes heureux de partager avec vous notre reportage sur notre nouvelle école ! Nous avons interviewé les enfants de maternelle et d'élémentaire qui ont souhaité vous dire ce qu'ils pensaient de la nouvelle école mot pour mot :

Voici la nouvelle école, elle se prénomme « L'Ecole du Pastel » N'est-elle pas chouette ?!

### 1-L'école

*Ma nouvelle école est très jolie, je suis très content car je l'aime beaucoup ! ( Malo )*

*Moi j'adore la classe et le travail ( Adam et Grégoire ).*

*J'aime bien être dans la cour parce que je peux faire des jeux avec mes amis et même quand il pleut on peut aller sous le préau. ( Arthur )*



### 2-Le Refectoire

*Voici le réfectoire, Il peut accueillir tous les enfants de l'école. Elle est trop chouette cette cantine et trop belle !!!! ( Gabriel )*

*La cantine est hyper grande. ( Eliott et Marie Sarah )  
A partir de septembre, le service se fera par le biais d'un self.  
On pourra porter les plateaux et se servir !!! ( Alexandre )*



### 3-L'Alaé



*L'ALAE est constitué d'un pôle accueil, d'une grande salle et d'une pièce avec une cuisine toute équipée (on pourra faire des crêpes Noah) !*

*Une salle de motricité est à disposition des équipes d'enseignement et d'animation. On fait pleins de jeux. (Axel)*

*La salle de motricité est très grande ! ( Ema )*

*A l'Alaé, on met en place des projets et des activités ! (Faustine)*



Bonne nouvelle, les reporters seront de retour dans le prochain bulletin. Rendez vous dans quelques mois avec un article qui vous présentera l'Alaé en détail. A très vite pour un prochain épisode !



# La vie de notre village

## Travaux réalisés ou en cours



- Réfection du chemin d'En Fabre
- Réfection d'une partie du chemin du Moulin (à côté de l'école)
- Isolation des deux appartements situés au-dessus de la mairie et de la maison de Roques
- Remise aux normes des jeux de l'aire de jeux, place du Pradal
- Station épuration : reprise des travaux sur le talus de la station d'épuration, après les fortes pluies. L'achèvement est prévu fin mai/début juin
- AVAT : achèvement de la mise en conformité des locaux.



## AGENDA

- 19 Juin : AVAT - Journée la plus longue (voir article)
- 20 et 27 Juin : Elections départementales et régionales - Gymnase de Laplagnolle
- Du 9 au 13 Août : Fermeture de la mairie
- 4 Septembre : Forum des Associations

## Naissances :

- Alana GUERRA, née le 27 octobre 2020
- Alice CREMADES, née le 19 Novembre 2020
- Rose GALOPA, née le 22 décembre 2020
- Vianney THALAMAS, né le 23 février 2021
- Lucien MENARD, né 25 février 2021
- Eyleen GALINIER, née le 9 avril 2021
- Selva MANDIER, née le 23 avril 2021

## Mariages :

- Mme Nadezhda BARANOVA et M. Stéphane ROUQUET, le 5 décembre 2020
- Mme Florence CORDONNIE et M. Louis BONNELASBALS, le 8 mai 2021
- Mme Sabrina ROGER et M. Frédéric MALRIEU, le 15 mai 2021

## Pacs :

- Mme Floriane DELECLUSE et M. Nicolas PIETRAVALLE, le 29 janvier 2021
- Mme Laura DELONCLE et M. Damien ROSSI, le 22 février 2021

## CARNET

## Décès :

- M. Eugène GASC, décédé le 24 novembre 2020
- M. Moïse CAUSSE, décédé le 20 janvier 2021
- M. Jacques MOYA, décédé le 25 janvier 2021
- Mme Gisèle LIGNON, née LEAL, décédée le 6 février 2021
- M. Bernard JARLAN, décédé le 18 mars 2021
- M. Henri DI SCALA, décédé le 8 avril 2021
- Mme Monique DE LAPLAGNOLLE, née de VILLELE, décédée le 12 avril 2021
- M. Philippe HAGE, décédé le 27 avril 2021
- Mme Marie-Jeanne GARRIGUES, née RAYNAUD, décédée le 1er mai 2021
- Mme Yannick GRILLERES, décédée le 11 mai 2021

# Droit d'expression

Sur le plan communal, ce 1er trimestre a été chargé. Le conseil a d'abord approuvé un budget communal 2021 prévisionnel, de notre point de vue, très optimiste. Cette année, il est prévu en effet de financer de nouveaux projets à hauteur de 300.000 € et d'obtenir, à la fin, un résultat positif net de 400.000 €... Bien sûr, nous avons voté favorablement !



AGISSONS  
ENSEMBLE

Ainsi, la mairie s'est lancée dans deux grands projets structurants : une plaine des sports autour du terrain de foot Alain Boyer et une réorganisation du sens de circulation dans le cœur du Bourg. Ces deux projets avaient été proposés lors du précédent mandat, sans succès. Nous sommes donc heureux qu'ils soient de nouveau d'actualité et nous espérons que les réunions publiques annoncées auront bien lieu (après cette pandémie).

Par ailleurs et suite à l'article sur l'éclairage public dans le précédent bulletin municipal, nous avons demandé à ce que d'autres aspects soient également pris en compte. En effet, nous préférierions qu'une politique d'éclairage public plus ambitieuse soit élaborée plutôt que le simple remplacement des points lumineux en LED.

Sur le plan intercommunal (sujet préoccupant), nous avons été les seuls à voter contre leur Pacte de gouvernance. Selon nous, aucune discussion n'est possible et notre litige financier n'est toujours pas résolu (cf. Facebook). Nous déplorons donc la position de Mme le Maire.

Enfin, un petit point sur les actualités :

- Autoroute – carrière : Agissons ensemble est mobilisé pour lutter contre la création de la carrière de Montcabrier. Nous regrettons l'absence de débat et de positionnement du conseil municipal sur ce projet qui va pourtant fortement impacter une partie de notre commune.
- La fermeture d'une classe à la rentrée : restons mobilisés et n'oubliez pas de signer la pétition (cf. Facebook).
- Le déploiement de la fibre : le hameau de Roques est connecté et l'ouverture sur le Bourg se fera progressivement à partir du 22 juin.
- La révision du PLU : le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en cours de finalisation et une réunion publique devra être organisée.

Pour conclure, nous profitons de l'occasion pour remercier nos abonnés Facebook de plus en plus nombreux !



<https://www.facebook.com/Agir.ensemble.BSB/>  
Nous avons également mis en place un fil Twitter :  
[@Agir\\_BSB](https://twitter.com/Agir_BSB)



## Mairie :

Tél : 05 62 18 86 50

Fax : 05-62-18-86-51

[mairie.stbernard@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbernard@wanadoo.fr)

[www.bourg-saint-bernard.fr](http://www.bourg-saint-bernard.fr)



## Directrice de publication :

Evelyne CESSÉS

## Comité de rédaction :

J.P. RIBAUT - B. GIRAUDY  
L. HOLDERLE - L. GALLOIS  
S. DURAND

Crédits : freepik.com

Tiré à 400 exemplaires imprimés par nos soins

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H - 10H					
10H - 11H					
11H - 12H					
14H - 15H					
15H - 16H					
16H - 17H					
17H - 18H					